

Colloque Annuel SFDE 2021

Le(s) commun(s) en droit de l'environnement

27, 28 et 29 Octobre 2021

Pôle Juridique et Judiciaire – Amphi Léon Duguit
Place Pey Berland – Bordeaux



@Adobestock



ISCJ
Institut de Sciences
criminelles et de la justice

université
de BORDEAUX

CRDEI
Centre de recherche et de
documentation européennes
et internationales

université
de BORDEAUX

+ d'infos : <http://droit.u-bordeaux.fr/Agenda/Colloque-annuel-SFDE-2021>

Mercredi 27 octobre 2021

Entrée dans l'univers des communs

13h45 Accueil

⇒ **Le projet « des communs »**

(H. Delzangles, Sc-Po Bordeaux ; A. Zabalza, U. Bordeaux)

⇒ **Les communs : renouveau ou retour ?**

(J. Fromageau, U. Paris Saclay, Président de la SFDE).

⇒ **L'héritage d'Elinor Ostrom autour des commons**

(L. Grard, U. Bordeaux)

⇒ **L'expérience italienne des communs**

(R. Louvin, U. Trieste)

⇒ **L'apport du *Dictionnaire des biens communs***

(M. Cornu, ENS Paris-Saclay, J. Rochfeld, U. Paris I Panthéon-Sorbonne).

15h45 Pause-café

16h Répartition en trois axes et 8 ateliers de travail

Plusieurs ateliers se tiendront simultanément. Les interventions des panelistes sont courtes (15 minutes) et permettent d'engager la discussion dans les salles avec le public. Un « relateur » est nommé pour chaque atelier chargé de restituer les interventions le vendredi 29 octobre au matin en session plénière pour une discussion commune.

Axe 1 : Notion(s) de commun(s) (ateliers 1 et 2)

Olivier Barrière (U. Limoges), **Adélie Pomade** (U. Bretagne Occidentale), **Séverine Borderon-Carrez** (U. Côte d'Azur), *Le droit endogène dans les rapports au vivant, un droit des Communs* ; **Clément Cailleteau** (U. Bordeaux) ; *Quelques éclairages du droit de la sécurité sociale à la pensée des communs La santé : un bien commun ?* **Marie Eude** (U. Paris Nord), *Au commencement était Platon ou Du Bien commun aux biens communs en droit de l'environnement* ; **Aude Farinetti** (U. Paris Saclay), « Exclusif » versus « commun » : une guerre d'affects ; **Sylvie Ferrari** (U. Bordeaux), *Repenser la protection du commun Nature à l'heure de l'Anthropocène : l'apport de l'éthique bioéconomique de Nicholas Georgescu-Roegen* ; **Guillaume Fontanieu** (U. Paris I), *La relation à la propriété comme variable d'identification d'un Commun environnemental* ; **Jean-Marie Harribey** (U. Bordeaux), *Service(s) publics et bien(s) commun(s) : opposition ou complémentarité ?* ; **Brice Hauquin** (U. Bordeaux), *La « Maison fugace »* ; *L'exemple anthropologique de la maloca comme élément de réponse aux défis contemporains du commun en droit de l'environnement* ; **Victor Poux** (IC Paris), *La multiplication des droits sur un espace environnemental, un vecteur de « communs environnementaux » ?*

18h30 Fin de la 1ère demi-journée

Dîner

Jeudi 28 octobre 2021

Les communs saisis par la société civile

08h45 Poursuite des ateliers

Axe 1 : Notion(s) de commun(s) (atelier 3)

***Philippe Billet** (U. Lyon), Structures foncières et gestion communautaire de l'eau: le cas des Bisses dans le Valais ; **Marie-Sophie de Clippele** (U. Saint Louis, Bruxelles), Les choses communes dans le nouveau Code civil belge imprégnées d'une logique de durabilité ; **Nicolas Pauthe** (U. Bordeaux), La prise en compte des savoirs autochtones dans l'appréhension juridique des communs environnementaux : Comparaison entre les systèmes équatorien et bolivien ; **Gonzalo Sosso** (U. Littoral, Argentine), Les communs, vision argentine ; **Julien Vieira** (U. Bordeaux), Le droit de tout un chacun. Les contours juridiques de l'accès aux communs environnementaux en Europe du Nord.*

Axe 2 : Intégration des communs (atelier 4)

***Marie-Pierre Camproux-Duffrene** (U. Strasbourg), Plaider pour un monde (en) commun. Des ancrages conceptuels pour une théorie juridique des communs naturels ; **Olivier Clerc** (U. Artois), La nature sauvage en tant que patrimoine commun de l'humanité : potentialités et limites de l'anthropocentrisme éthique et juridique ; **Olivier Jaspard** (Seine Saint Denis), L'Obligation réelle environnementale, la propriété outil de préservation d'un bien environnemental ; **Loïc Peyen** (U. Toulouse), Les patrimoines communs et le droit de l'environnement ; **Florian Savonitto** (U. Montpellier), La résurrection de la notion d'environnement patrimoine commun des êtres humains de la Charte de 2004.*

Axe 3 : Perspective et prospective sur les communs (atelier 5)

***Quentin Prim** (U. Bordeaux), La propriété peut-elle sauver la planète ? ; **Julien Lagoutte** (U. Bordeaux), Portrait d'un droit pénal de l'environnement rêvé : pour une protection pénale des communs, entre droit commun et droit hors du commun ; **Marthe Lucas** (U. Avignon), **Aline Treillard** (U. Limoges), De l'hors-norme au droit commun : réflexion prospective relative à la nature ordinaire ; **Blanche Lormeteau** (U. Nantes), Vulnérabilité énergétique et Justice énergétique : l'énergie comme un « commun » ; **Delphine Misonne** (U. Saint Louis, Bruxelles), Comme un grand besoin de changer d'atmosphère ; **Line Touzeau-Mouflard** (U. Reims), La transition écologique, nouveau lieu commun du droit de l'environnement ?*

10h20 Pause-café

10h45 Table ronde

Échanges sur les formes contemporaines et la pratique des communs.

12h30 Déjeuner

Jeudi 28 octobre 2021

Les communs saisis par la société civile

14h30 Poursuite des ateliers

Axe 1 : Notion(s) de commun(s) (atelier 6)

Maylis Desrousseau (U. Lyon), Les presque communs ; Romain Gosse (UPn Hauts-de-France), Le droit comme (in)commun. Ce que l'environnement fait au droit ; Evan Lagune (Aix Marseille), Les jardins partagés : un droit des communs cultivé par l'État ; Armelle Maze (U. Paris Saclay), Restaurer la biodiversité cultivée : la nature ordinaire, un commun hors du commun ? Apports de l'écologie politique d'Elinor Ostrom ; Flora Vern (UC Lyon). Les virtualités environnementales d'un commun (cas des biens non délimités du puy de dôme).

Axe 2 : Intégration des communs (atelier 7)

Laure Abramovitch (U. Bourgogne), Le trafic d'espèces protégées : un régime juridique commun, des moyens hors du commun ; Mariana Bruck Schiavetti (U. Brest), La gouvernance des aires marines protégées à lumière des communs ostromiens : le cas des réserves d'extraction marines au Brésil ; Quitterie de Caunes (U. Nantes), La non-appropriation en droit international : les enjeux de la préservation des espaces ; Odile Delfour-Samama (U. Nantes), De la notion de « patrimoine commun de l'humanité » et celle de « bien commun de l'humanité ». L'espace océanique, terrain de nouvelles expérimentations normatives et institutionnelles ? ; Anaïs Le Berre (U. Bretagne), Le milieu marin, un patrimoine commun de l'Union européenne ? ; Voninstoa Rafaly (U. Gothenburg), Les ressources biologiques en haute mer : quelle forme de gouvernance pour des communs partagés ?

Axe 3 : Perspective et prospective sur les communs (atelier 8)

Gaetan Bailly (U. Lyon), Consacrer la normativité du droit spontané en matière environnementale : la patrimonialisation d'un droit hors du commun pour la protection des communs naturels ; Patricia Benezech-Sarron (U. Grenoble), Exclusivisme propriétaire et communs fonciers environnementaux : perspectives de conciliation ; Manon Lemaire (U. Artois), Les droits bioculturels ; Roila Mavrouli (U. Sorbonne Nouvelle), A la recherche d'un discours commun sur le droit de l'environnement ; Hanif Oubrou (U. Bordeaux), Réflexions sur les axiomes environnementaux du commun et sur l'émergence de modèles économiques alternatifs.

16h30 Remise des prix de thèse

17h Assemblée générale SFDE

Dîner

Vendredi 29 octobre 2021

Retours par la communauté interrogée

08h45 Retour des ateliers en assemblée plénière

Restitution de l'ensemble des travaux réalisés en ateliers et discussion en assemblée plénière :

⇒ Axe 1 : Notion(s) de commun(s), exposé et discussion avec la salle

⇒ Axe 2 : Intégration des communs, exposé et discussion avec la salle

⇒ Axe 3 : Perspective et prospective sur les communs, exposé et discussion avec la salle

11h Pause café

11h30 Conclusion – plateforme commune

12h30 Clôture du colloque

Infos pratiques

Quod cum ita sit, paucae domus studiorum seriis cultibus antea celebratae nunc ludibriis ignaviae torpentis exundant, vocali sonu, perflabili tinnitu fidium resultantes. denique pro philosopho cantor et in locum oratoris doctor artium ludicrarum accitur et bybliotheccis sepulcrorum ritu in perpetuum clausis organa fabricantur hydraulica, et lyrae ad speciem carpentorum ingentes tibiaeque et histrionici gestus instrumenta non levia.

+ d'infos :

<http://droit.u-bordeaux.fr/Agenda/Colloque-annuel-SFDE-2021>